

Abbaye de
Vaucelles

Nord
le Département est là →

**PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE (Article L2122-1-1
du Code Général de la propriété des Personnes Publiques)**

MISE A DISPOSITION D'EMPLACEMENTS DU DOMAINE PUBLIC
DEPARTEMENTAL POUR LA LOCATION DE STANDS L'OCCASION
DE L'EVENEMENT « NOEL A VAUCELLES »

les 25, 26 et 27 novembre 2022

à l'Abbaye de Vaucelles


Date limite de réception des dossiers de candidature
jeudi 25 août 2022 à 16 heures


Le Département du Nord organise l'événement NOEL A VAUCELLES les 25, 26 et 27 novembre 2022 et met à disposition des espaces du domaine public sur le site de l'abbaye de Vaucelles.


Pour satisfaire à l'occupation des stands mis à disposition et aux besoins en restauration des visiteurs, le Département du Nord lance un avis d'appel à candidatures pour l'installation de 44 stands intérieurs pour les exposants, 3 stands extérieurs pour les exposants, 4 stands extérieurs pour la restauration sucrée et salée selon les conditions ci-après :


A l'abbaye de Vaucelles
Hameau de Vaucelles
59258 LES RUES DES VIGNES
AILES DES MOINES

de 10h à 18h30 du 25 au 27 novembre 2022 inclus

-  44 stands intérieurs présents simultanément dans le bâtiment claustral pour la vente de produits artisanaux dont :
 - 23 de 3 mètres linéaires sur 3 mètres (9 m²) dans la salle des moines
 - 15 de 3 mètres linéaires sur 3 mètres (9 m²) dans la salle capitulaire
 - 6 de 3 mètres linéaires sur 2 mètres (6 m²) dans le passage sacré ;

-  2 stands extérieurs présents simultanément pour la vente de produits artisanaux de 12 m² ;

-  1 stand extérieur présent simultanément avec les autres stands du présent appel à candidature pour la vente de sapins naturels de 12 m² ;

-  4 stands extérieurs présents simultanément pour la restauration sucrée et salée dont :
 - 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des burgers maison frites
 - 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des plats cuisinés avec des produits frais
 - 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des plats sucrés (type gaufres, crêpes...)
 - 1 stand pour un emplacement de restauration rapide proposant des spécialités (type marrons chauds ou autres) ;

Il est à noter que la vente de boissons ne fait pas partie de l'avis de cet appel à candidatures puisqu'une buvette est organisée pour ces produits par l'association des Amis de l'abbaye Notre Dame de Vaucelles.

Il est important de signaler que le nombre de visiteurs attendus est d'environ 5000 visiteurs.

1 - Le Cadre juridique

Chaque candidat de cet appel à projet devra satisfaire aux conditions suivantes :

- Être majeur ;
- Être inscrit personnellement au registre du commerce ; ou rtre au registre des métiers ou à la maison des artistes pour l'activité à pratiquer sur l'emplacement sollicité ;

Une copie de l'inscription au registre du commerce, au registre des métiers ou à la maison des artistes devra rtre fournie avec le dossier d'inscription ainsi qu'une attestation d'assurance en cours de validité à la date de l'événement.

Les candidatures feront l'objet d'un rapport d'analyse à l'issue duquel un contrat de location sera envoyé à chaque exposant retenu pour la mise à disposition d'un stand.

2 - Les emplacements

Le Département du Nord met à disposition des exposants retenus un espace, représentant un emplacement d'une surface ci-après désignée et selon les arrêtés n°2020/DGADT/DSC/ECD20, n°AR-DSC/2022/307 et n°AR-DSC/2022/313 :

- 300 € pour un stand de 9 m² pendant 3 jours en intérieur
- 200 € pour un stand de 6 m² pendant 3 jours en intérieur
- 125 € pour un stand de 12 m² pendant 3 jours en extérieur sans accès à l'eau et l'électricité pendant 3 jours en extérieur
- 143 € pour un stand de 12 m² pendant 3 jours en extérieur avec accès à l'eau
- 161 € pour un stand de 12 m² pendant 3 jours en extérieur avec accès à l'électricité
- 179 € pour un stand de 12 m² pendant 3 jours en extérieur avec accès à l'eau et à l'électricité

3 - La durée de la mise à disposition

La mise à disposition sera accordée pour une durée de 3 jours et conclue par contrat. Ce contrat ne pourra pas être renouvelé par tacite reconduction. La durée totale du contrat est prévu le temps de la location du stand.

4 - Dossier de candidature

Tout candidat est invité à fournir un dossier comportant :

- Une présentation de son activité et des produits mis en vente sur le stand permettant au Département du Nord de comprendre son domaine d'activité et de la décoration du stand proposée. Cette Présentation sera jugée.
- Une attestation d'assurance
- Un extrait Kbis
- Un CV des références
- Toute information que le candidat jugera utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation

5 - Modalité de remise des candidatures

Date limite de réception des candidatures : **jeudi 25 août 2022 à 16 heures**

Le dossier peut être remis :

- soit sous pli cacheté qui devra porter les mentions suivantes « CONFIDENTIEL - NE PAS OUVRIR » à l'adresse suivante :

Abbaye de Vaucelles
Département du Nord
Alexandre VITEL
Hameau de Vaucelles
59258 LES RUES DES VIGNES

- soit par voie électronique à l'adresse suivante qui devra mentionner l'objet suivant « CANDIDATURE MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR LA LOCATION DE STANDS A L'OCCASION DE L'EVENEMENT NOEL A VAUCELLES »


6 - Critères de sélection des candidatures

44 stands intérieurs présents simultanément pour la vente de produits artisanaux dont :


- Présentation générale de l'activité.....60%
- Présentation du décor du stand.....40%

2 stands extérieurs présents simultanément pour la vente de produits artisanaux de 12 m²

- Présentation générale de l'activité.....60%
- Présentation du décor du stand.....40%

 1 stand extérieur présent simultanément avec les autres stands du présent appel à candidatures pour la vente de sapins naturels de 12 m²

- Présentation générale de l'activité.....60%
- Présentation du décor du stand.....40%

 4 stands extérieurs présents simultanément pour la restauration sucrée et salée dont :

- 1 pour un emplacement de restauration rapide proposant des plats burgers maison frites
- 1 pour un emplacement de restauration rapide proposant des plats cuisinés avec des produits frais
- 1 pour un emplacement de restauration rapide proposant des plats sucrés (type gaufres, crêpes...)
- 1 pour un emplacement de restauration rapide proposant des spécialités (type marrons chauds ou autres)

Présentation générale de l'activité.....60%
Présentation de l'offre commerciale à savoir les prix de vente des plats proposés et leurs descriptifs (composition des plats, quantité, origine,...)... 40%

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Mesdames

Valérie MARTIN

Téléphone : 03 59 73 15 49

Courriel : valerie.martin@lenord.fr

ou

Nathalie LESOIN

Téléphone : 03 59 73 15 48

Courriel : nathalie.lesoin@lenord.fr

Cette procédure de sélection préalable est publiée sur le site internet de l'abbaye de Vaucelles et sur la page Facebook de l'abbaye de Vaucelles.